

En guise d'introduction.

Objectifs et structuration de l'ouvrage¹

Ce livre n'est qu'une *introduction* à la traduction de textes fonctionnels – à ses procédés, techniques et stratégies, ainsi qu'aux (principales) théories qui les sous-tendent. Il vise uniquement le domaine (linguistique) français-roumain (vectorisation roumain-français comprise). Comme tel, il s'adressera en premier lieu aux apprentis-traducteurs roumanophones, qu'il se propose de :

- de munir d'un minimum d'informations à la fois sur le *processus de traduction* en tant que performance cognitive d'un individu (le terme d'*actes traductifs*² sera réservé à cette première saisie de la *traduction-action*³), et sur la *gestion des traductions* dans les milieux professionnels (seront alors indifféremment employés les termes de *d'activité de traduction*⁴, de *pratique traduisante*⁵, d'*activité traduisante*⁶) ;

¹ Sauf spécification contraire, tous les hyperliens cités dans l'ouvrage ont eu pour dernière date de consultation le 20.12.2021.

² Notre option n'est pas étrangère au parallélisme morphosémantique entre *cognition/ cognitif* et *traduction/ traductif*. Le terme est attesté, avec précisément cette intension, par exemple dans Tatilon 2007. Mounin 1963 : 10 parlerait alors d'*opération traduisante* – choix terminologique contesté par certains puristes, du fait que le verbe *traduire* (au participe présent dans cette collocation) obligerait au choix d'un sujet humain (Guidère 2010 : 45).

³ En tant qu'opposée à la *traduction-résultat* (texte traduit opposé alors à l'original).

⁴ Voir Jakobson 1963a : 80-81.

⁵ Voir Ladmiral 2019, « Résumé » (c'est également le dernier des mots-clés).

⁶ Dans la littérature (une formule souvent employée dans les écrits académiques, et qui n'a rien à voir avec les belles lettres, pour renvoyer tout simplement aux références spécialisées), le terme d'*activité traduisante* est utilisé tantôt dans l'acception que nous lui donnons ici (pratique professionnelle de la traduction vs processus cognitif) – voir, entre autres, Van Hoof 1998 :10 («[Alfonse X] encouragea l'*activité traduisante*... »), Van Hoof 1993 : 2 (« ... la traduction médicale est probablement l'une des branches les plus anciennes de l'*activité traduisante* »), Lavault 1998 : 19 (« la traduction pédagogique et la traduction professionnelle [...] deux aspects de l'*activité traduisante*' [guillemets dans le texte – n.n.] qui diffèrent par leurs conditions d'exécution,

- de sensibiliser aux implications de la traduction de textes fonctionnels en tant que forme particulière de mise en contact de deux langues-cultures ;
- de motiver à ne plus jamais traduire à vue de nez⁷.

Nous faisons donc nôtre l'idée que, « au stade de l'apprentissage, la *démarche* suivie pour aboutir à la traduction est plus importante que la solution retenue » – Lederer 1994 :144 (nous soulignons). Dans le chapitre introductif de son célèbre manuel de traduction, Jean Delisle, formé toujours à l'ESIT⁸, soulignait, dix ans plus tôt, qu'« enseigner à traduire, c'est faire comprendre le processus intellectuel par lequel un message donné est transposé dans une autre langue, en plaçant l'apprenti-traducteur au cœur de l'opération traduisante pour lui en faire saisir la dynamique » (Delisle 1984 : 16).

Malgré la « priorité logique » (et chronologique) du contexte socio-économique et interculturel de la pratique professionnelle de la traduction, sur les *actes traductifs*⁹, nous avons choisi de commencer notre exposé par une approche, à vol d'oiseau, de la problématique, à proprement parler linguistique/ textuelle, des *actes traductifs* et de leurs résultats, et de laisser le côté extralinguistique/ extratextuel de l'*activité traduisante* et de ses visées pratiques, pour la fin, en raison de considérations d'ordre à la fois didactique et d'adéquation méthodologique, voire de consistance théorique. Dans l'esprit de Pym 2003, nous rappellerons que la partie irréductible, spécifique de la *compétence de traduction* est en effet constituée par l'aptitude à produire des

leurs formes, leurs objectifs et leurs finalités »), tantôt dans l'acception cognitive – v. Delisle 1984 : 61 (« série d'opérations intellectuelles ») ; Aubin 2003.

La même hésitation terminologique concerne l'usage de l'adjectif *traductif* : *acte traductif* – terme orienté cognition (Tatilon 2007), mais *activité traductive* – terme orienté profession, par exemple en traductologie féministe (voir de Lotbinière-Harwood 1991 : 11, *apud* Von Flotow 2016, chap. « Assertive Feminist Translation », en ligne sur : [Translation and Gender: Translating in the 'Era of Feminism'](#) - Luise Von Flotow - Google Cărți, consulté le 08.12.2021).

Le français dispose en outre de l'adjectif *traductionnel*, mais celui-ci semble être surdéterminé, réservé à la génétique et à la médecine : nous ne l'avons retrouvé que dans quelques textes de traductologie (contre des centaines de milliers d'attestations dans des textes médicaux ou scientifiques), et ces textes-là sont soit des traductions de l'anglais, auquel cas *traductionnel* est sans doute un calque de *translational*, soit des textes rédigés par des chercheurs non francophones.

⁷ C'est-à-dire « à première estimation, approximativement », de manière largement intuitive (plutôt que de manière réfléchie, sinon technique).

⁸ L'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, à Paris.

⁹ Voir à cet égard Pym 1992, où la distinction est formulée en termes de *transfert* (aspects matériels, socio-économiques, interculturels) vs *traduction* (aspects linguistiques/ textuels).

formulations alternatives et à faire un tri parmi celles-ci, et non par les habiletés de coopération, de communication (au sens large), de négociation ou de gestion des divers aspects de la pratique traduisante, ni par le savoir-faire technologique (aussi prisés que soient ces composants plus « pragmatiques », sur le marché de l'emploi actuel).

Le principal public visé étant constitué de traducteurs encore en formation, la sélection des outils descriptifs et des théories à présenter *per se* sera limitée, le recours à l'exemple et à l'étude de cas – immodéré –, et la dimension prescriptive prendra, à l'occasion, le dessus, sur la dimension descriptive.

La réflexion à proprement parler théorique et méthodologique, souvent dans une perspective explicite d'enseignement-apprentissage, et la diversité des illustrations et études de cas recommandent toutefois le livre aussi aux enseignants et formateurs roumanophones et/ou francophones, ainsi qu'aux chercheurs en traduction-traductologie. Les textes en roumain (au niveau des exemples et études de cas) – quelle qu'en soit la nature, dans une logique de traduction¹⁰ – seront (le plus souvent) pourvus de traduction littérale en français, en particulier quand il s'agit de mettre en vedette les différences entre TS et TC.

Le volume comporte sept chapitres : un chapitre où sont introduits les concepts fondamentaux tenus pour acquis dans les chapitres suivants, à commencer par les concepts de *texte fonctionnel*, et de *traduction (vs interprétation)*, deux chapitres sur les outils méthodologiques de l'apprenti-traducteur (les procédés et techniques de traduction, d'une part, et les diverses classifications des fautes ou erreurs de traduction, de l'autre), un chapitre sur les principales approches théoriques de la traduction de textes fonctionnels, et trois chapitres traitant de questions pratiques : les alternatives fonctionnelles à la traduction dite absolue, la gestion des projets de traduction à intervenants multiples, et les outils lexicographiques et/ou informatiques du traducteur. Un bref épilogue sur les états d'âme du formateur, face aux retombées des NTIC sur la pratique contemporaine de la traduction, tiendra lieu de conclusions.

¹⁰ Traductions produites par nos apprentis-traducteurs, traductions depuis le français ou l'anglais d'excellence reconnue (textes UE), ou en tout cas relevant du domaine public (traductions publiées en Roumanie), originaux constitutifs de corpus comparables en langue cible, originaux à traduire en français (cas de figure somme toute marginal, pour des raisons bien connues – dans les milieux professionnels notamment –, et sur lesquelles nous reviendrons).